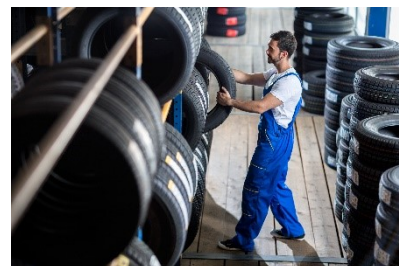


Paris, le 22 avril 2020

Pneumatiques : le marché s'effondre en mars

Sans surprise, les ventes de pneumatiques en France s'effondrent au mois de mars. Les mesures de confinement et la chute de l'activité économique ont provoqué un arrêt brutal des ventes de pneumatiques et des prestations d'entretien. La perte de chiffre d'affaires sur mars dépasse 70 millions d'euros sur le panel Gfk/SPP. Celui-ci prend en compte les ventes de pneumatiques sur les canaux des pneumaticiens, des centres autos et des réparateurs rapides qui représentent 55% des volumes commercialisés en France.



Le marché TC4 (Tourisme, Camionnette et 4X4)

Depuis le début du confinement le 17 mars, même les points de vente qui avaient décidé de maintenir une activité minimum ont vu leurs entrées en ateliers se tarir. Le **segment du tourisme** est le plus impacté avec des ventes en volume en repli de **-41,3%** sur le mois. La tendance est quasi identique pour les **pneus 4x4 ou SUV avec une baisse de -41,2 %**. Les **pneus camionnettes** quant eux bénéficiant des interventions sur les véhicules de livraisons ou d'urgences, enregistrent une baisse légèrement moins sévère de **-35,2%**.



« La perte de chiffre d'affaires se révèle abyssale » commente Michel Vilatte, Président du Syndicat des Professionnels du Pneu. « Sur le seul mois de mars, 45,9 M€ ont ainsi été perdus sur les ventes de pneumatiques auxquels il faut rajouter le chiffre d'affaires provenant des pièces détachées complémentaires et des prestations annexes (montage, démontage, entretien, réparations, etc ...) ».

Les baisses de chiffre d'affaires sur ces pièces annexes s'établissent sur mars à : -4,2 M€ sur les huiles de vidange, -2,6 M€ sur les essuie-glaces, -2,5 M€ sur les batteries, etc ... Cette chute de l'activité intervient dans un contexte peu favorable. L'année 2019 s'était en effet terminée sur une baisse des volumes TC4 de -2,9% sur 12 mois et une baisse de chiffre d'affaires de -1,6% (soit - 26,36 M€). L'année 2020 s'est quant à elle ouverte sur 2 mois de baisse consécutifs avec -15% en janvier et -3,5% en février. **Le premier trimestre enregistre donc une baisse de -19,4% des volumes de ventes de TC4, ce qui porte la tendance à -7,7% sur 12 mois flottants.**



Le marché poids-lourds

La baisse sur l'activité industrielle est moins visible. S'agissant d'une activité BtoB, les décalages de facturation sont difficiles à évaluer et peuvent temporairement masquer des réductions d'activité. Sur le mois de mars, **les volumes de vente ont plongé de -32,5%**. Paradoxalement, les pneus neufs sont plus durement touchés (-35,8%) que les pneus rechapés (-24,4%).



Suite à un mois de janvier où les ventes ont progressé de +22,8% sur le neuf (-7,4% sur le rechapé), le premier trimestre 2020, affiche un recul moins marqué que sur le TC4 avec une baisse de -3,3%. **La baisse de chiffres d'affaires des pneumatiques poids lourds** (hors prestations annexes), s'évalue à **-23,2 M€ sur le seul mois de mars**.

« Au total, le manque à gagner sur les ventes de pneumatiques TC4 et poids lourds sur mars avoisine 70 M€, sans compter les autres types de pneumatiques (agraire, génie civil, manutention) et les ventes de prestations. Si l'on considère que les entreprises ont dû drastiquement réduire leurs activités à mi-mars, nous craignons d'être au-delà de 150M€ sur avril » conclut Régis Audugé, Directeur Général du Syndicat des Professionnels du Pneu.

A propos du Syndicat des Professionnels du pneu

Le Syndicat des professionnels du pneu est l'organisation représentative des entreprises assurant la distribution et la commercialisation de pneumatiques en France.

L'organisation existe depuis 1929. Elle regroupe actuellement plus de 1 000 entreprises de pneumaticiens indépendants ou affiliés à 8 grands réseaux ou enseignes nationales ainsi que les principaux manufacturiers de pneumatiques, les grossistes et importateurs et des entreprises de ventes en ligne spécialisées.

Le syndicat est une plateforme d'échanges et de concertation pour l'ensemble des acteurs de la filière pneumatique en France.

Il est membre fondateur de l'ASAV (Alliance des services de l'automobile) devenue APAM (Alliance des Professionnels de l'Automobile et de la Mobilité) en 2018.